

RÈGLES DE SÉCURITÉ

pour avoir du plaisir en toute sécurité!



Accès

- Les enfants de sept (7) ans et moins doivent être accompagnés et surveillés dans l'eau par une personne de quatorze (14) ans et plus.
- Seuls les baigneurs ont accès à la piscine, nous ne tolérons pas la flânerie.
- Il faut marcher sur la promenade, pas de bousculade ou de course.
- Le costume de bain est obligatoire en tout temps. Pour un accommodement raisonnable, un vêtement en tissu qui ne se désagrège pas dans l'eau, qui ne déteint pas, qui ne nuit pas aux mouvements du nageur et qui est à l'usage exclusif de la baignade sera toléré. Les sous-vêtements sont strictement interdits.
- Toute personne ayant une maladie cutanée apparente, une infection, portant un pansement ou étant atteinte d'une maladie contagieuse, sera admise qu'avec un certificat médical récent.
- Les règlements et directives du personnel aquatique doivent être respectés sous peine d'expulsion.
- La douche est obligatoire.
- Avisez le personnel aquatique de toute anomalie.



Piscine

- Seul le matériel fourni est autorisé lors des bains.
- Les objets flottants doivent être utilisés dans la zone peu profonde.
- L'élastique ou un bonnet de bain est obligatoire pour les cheveux dépassant le niveau de la nuque.



Tremplins



Glissade

- Pas plus d'une personne à la fois sur le tremplin et la glissoire.
- Toujours attendre les pieds au sol (au bas de l'échelle).
- Attendre que l'autre baigneur soit à l'échelle de sortie avant de sauter ou glisser.
- Sortir par l'échelle appropriée.
- Les baigneurs doivent se tenir loin des câbles et du périmètre de sécurité.
- Un bond seulement sur le tremplin est permis.
- Les baigneurs doivent sauter en avant de la planche.
- Il est interdit de s'asseoir sur la planche.

Fournisseurs autorisés

